

PROJET RÉFÉRENT

Améliorer la qualité de l'air : les leviers de l'urbanisme



OBJET DE L'OPÉRATION

Bien qu'identifiée comme un véritable enjeu de santé publique, **la qualité de l'air reste peu abordée dans les plans locaux d'urbanisme**. Ces documents peuvent cependant contribuer à améliorer la qualité de l'air en agissant sur la **réduction des émissions de polluants** et de l'exposition de la population.

Une méconnaissance de la thématique "qualité de l'air", associée à une certaine complexité technique, sont souvent des freins à la **prise en compte de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme locaux**.

L'acculturation des personnes impliquées dans l'élaboration des PLU, que ce soit dans les collectivités ou dans les bureaux d'études, est une étape préalable essentielle. Elle doit leur apporter les connaissances générales sur la qualité de l'air et les outils nécessaires pour leur permettre d'identifier les enjeux locaux.

Une fois ces **enjeux locaux** identifiés, les acteurs locaux ont besoin de connaître les différents **leviers**, qu'ils peuvent actionner dans les **PLU**, pour réduire les émissions de polluants et l'exposition des populations à la pollution atmosphérique

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DREAL Auvergne a fait appel au Cerema pour disposer d'**éléments méthodologiques et opérationnels** à décliner dans les PLU et les opérations d'aménagement pour réduire l'exposition des populations à la pollution atmosphérique.

Les leviers d'actions proposés devaient être adaptés aux territoires périurbains ou « semi-urbains » (petites et moyennes collectivités).

LA RÉPONSE DU CEREMA

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Pollutions de l'air et sonore
- Stratégies, résilience et projets de transition

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Qualité de l'air extérieur : Conseils et accompagnement pour des actions opérationnelles & méthodologiques

Le Cerema a produit **5 fiches** pour la DREAL Auvergne, qui lui ont été livrées fin 2015. Ces fiches ont par la suite été retravaillées pour permettre une diffusion au niveau national :

1. Les grands enjeux de la qualité de l'air
2. Réduire les émissions à la source - Les leviers mobilisables par secteur d'activité
3. Réduire l'exposition des personnes par un urbanisme favorable à la qualité de l'air
4. Réduire l'exposition des personnes par la mise en œuvre d'aménagements ou de techniques spécifiques
5. Évaluation environnementale des PLU

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Ministère de la Transition écologique et
solidaire - Direction Générale de l'Energie et du
Climat

Karine Muller-Perriand, Cerema Centre-Est,
département environnement, territoires, climat.
[Contact Cerema](#)

LE CALENDRIER

2015 - 2017